



DEL- 2024 -024

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 10
Votants : 14

OBJET :

DÉCISION
MODIFICATIVE
BUDGÉTAIRE N°1

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 18 avril
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 10 avril 2024
PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., M GAULTIER J-L, Mme
PETITEAU M-E, M BOUCHEREAU F., Mme BARON A, Mme
HERBRETEAU M-A, Mme JOLIVET C., Mme LAMBERT B., M
SOURISSEAU B.

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., Mme PASQUEREAU C., M DUGUÉ
V., M BAUDRY M., Mme DURAND A., M CARETTE C. ; Mme
CLÉRO V., Mme FONTENEAU C.,

POUVOIRS : Mme CLÉRO V. a donné pouvoir à M EVIN P.
Mme DURAND A. a donné pouvoir à Mme PETITEAU M-E
M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R.
Mme FONTENEAU C. a donné pouvoir à Mme BARON A.

SECRETAIRE : Mme JOLIVET C.

Considérant une erreur d'enregistrement comptable pour l'emprunt de l'année dernière.

Il convient de procéder aux écritures ci-après :

INVESTISSEMENT

Dépense :	
- 1641 Emprunt	530 000€
Recette :	
- 1641 Emprunt	530 000€

Après discussion, les élus, à l'unanimité :

- **EMETTENT un avis favorable** à cette décision modificative budgétaire et autorisent le Maire à procéder aux écritures correspondantes.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 23 AVR. 2024

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 24 AVR. 2024

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

LE MAIRE,
Pascal EVIN